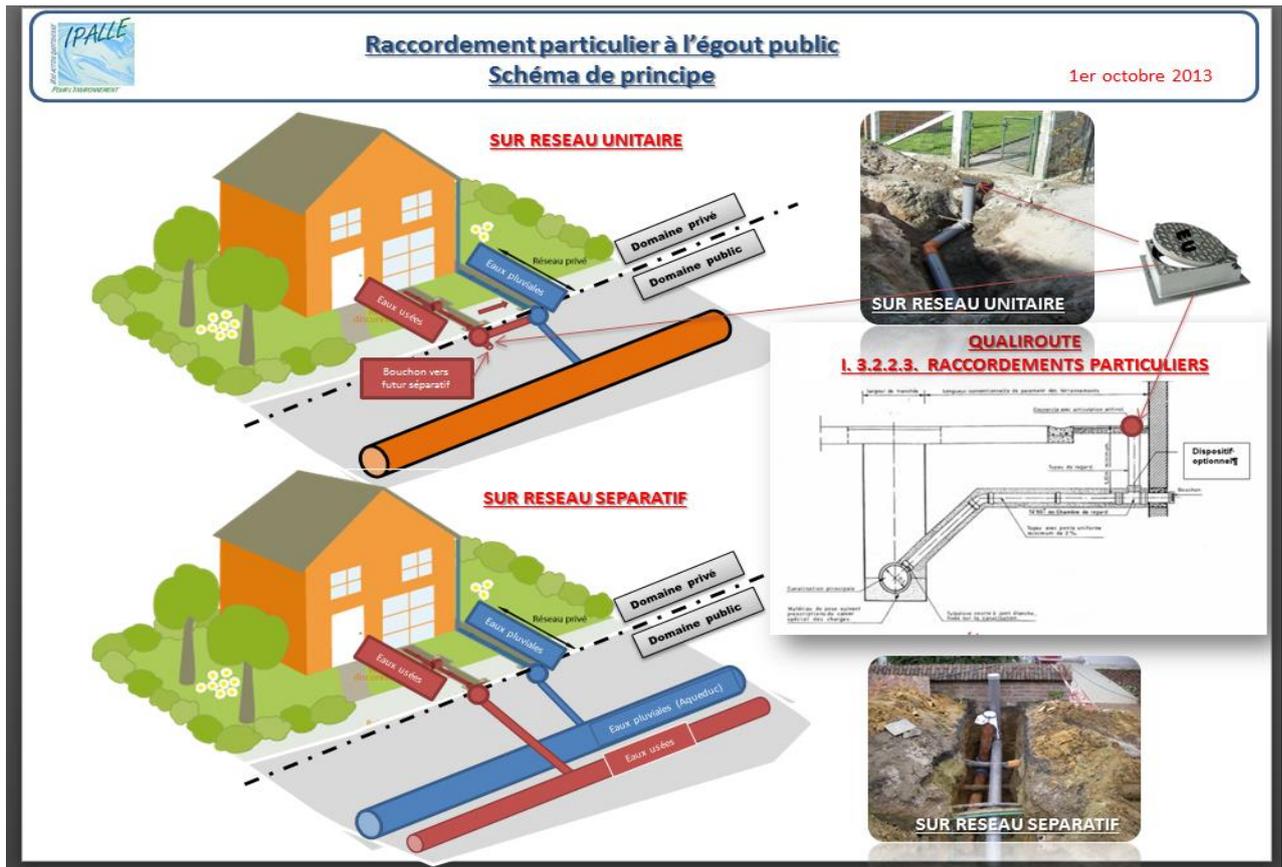


DOCUMENT II

DEMANDE DE RACCORDEMENT PARTICULIER AU RESEAU

PROCEDURE POUR LE DEMANDEUR



A. Introduction

Vous souhaitez réaliser le raccordement particulier d'un bâtiment sur un réseau public (égout, aqueduc, fossé, etc.).

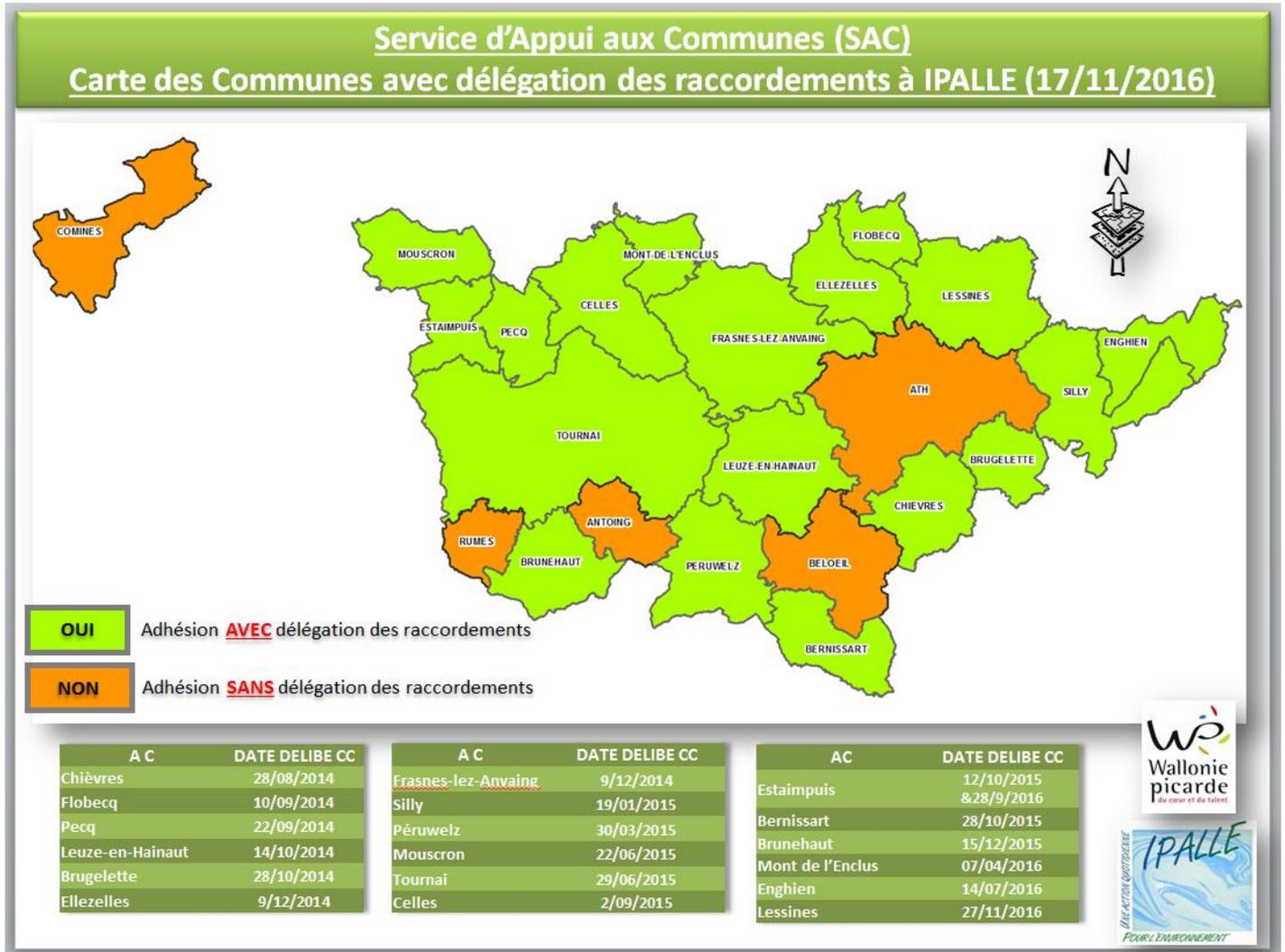
Votre Commune a délégué la gestion de ces prestations à IPALLE en sa qualité d'Organisme d'Assainissement Agréé (OAA).

Pour rappel, le Code de l'Eau à l'Art. R.277 relatif aux « Obligations relatives au régime d'assainissement collectif » mentionne que :

- le raccordement à l'égout doit faire l'objet d'une autorisation préalable écrite ;
- les travaux de raccordement, sur le domaine public, sont réalisés sous contrôle ;
- les travaux de raccordement, sur le domaine public sont réalisés par un entrepreneur désigné (accrédité).

Vous trouverez ci-après **la procédure** mise en place pour **l'organisation des demandes** des travaux et du contrôle d'exécution.

B. Liste des communes avec gestion des raccordements par IPALLE



C. Procédure

1. Introduire votre demande d'autorisation de raccordement au réseau

- Compléter le formulaire de demande en annexe accompagné de :
 - Plan d'égouttage de l'habitation
 - Photos (vues de la voirie et de la façade) au droit du raccordement
 - Permis d'urbanisme (si requis).
 - Devis de l'entrepreneur accrédité (voir ci-dessous)
- Transmettre le formulaire et les annexes à l'adresse suivante : carto@ipalle.be ou par courrier à IPALLE, Chemin de l'Eau vive, 1 à 7503 Froyennes.

2. Choisir son entrepreneur accrédité par IPALLE

- Seuls les entrepreneurs accrédités et désignés par IPALLE sont autorisés à effectuer des travaux sur le domaine public.
- En annexe, vous trouverez la liste des entrepreneurs accrédités par IPALLE. Veuillez noter toutefois qu'un entrepreneur non repris dans cette liste peut à tout moment déposer sa candidature auprès d'IPALLE en vue de recevoir une accréditation.
- En cas de manquements aux règles de l'art, dûment constatés par procès-verbal, l'entrepreneur peut voir son accréditation retirée.

3. Prestations à réaliser **PREALABLEMENT** aux travaux

- **Par l'entrepreneur accrédité**
 - Obtenir l'Arrêté de police.
 - Détenir les plans des impétrants avant ouverture des fouilles.
 - Obtenir l'autorisation d'utiliser le domaine public (voir coordonnée en annexe) :
 - Si voirie communale → Auprès de votre Administration Communale
 - Si voirie régionale du SPW → Direction des Routes de Mons
 - Si voirie (chemin de halage, etc.) ou l'exutoire est un cours d'eau navigable → Direction des Voies Hydrauliques, Direction des Voies Hydrauliques de Tournai
 - Si l'exutoire est un ruisseau non navigable de 2ème catégorie géré par le service Provincial → Hainaut Ingénierie Technique du secteur
 - Si l'exutoire est un ruisseau non navigable de 1ère catégorie → le SPW C.E.N.N.
 - Réaliser un état des lieux du domaine public avant travaux (min 3 photos).

- **Par le demandeur (ou son architecte) :**
 - Fournir le plan d'implantation du projet.
 - Fournir le plan de détails des travaux avec proposition de l'implantation du raccordement sur réseau d'égouttage existant.
 - Transmettre le devis détaillé de l'entrepreneur que vous avez désigné (sciage et démolition des revêtements, terrassements, pose du tuyau, pose du puisard de contrôle, repose des revêtements, etc.).
 - La copie des autorisations évoquées ci-avant.
 - Date souhaitée pour les travaux.

- **Par IPALLE**
 - Analyser les documents transmis par le demandeur
 - Délivrer l'« Autorisation de raccordement » qui précisera si nécessaire les impositions administratives et techniques complémentaires
 - ***Seul ce document permet de débiter les travaux avec l'entrepreneur accrédité.***

D. Planification du contrôle d'exécution

- Le demandeur ou son entrepreneur sollicite le rendez-vous de contrôle **au moins 15 jours avant le commencement des dits travaux** ;
- La demande se fait auprès du Service d'Appui aux Communes (SAC) au 069/84.59.88 ou carto@ipalle.be

E. Contrôle des travaux

- Le contrôle de la mise en œuvre du raccordement est effectué exclusivement par le personnel d'IPALLE qui vérifie la qualité et la conformité des travaux selon les prescriptions techniques fixées.
- Les tranchées de raccordement ne peuvent pas être refermées sans l'accord préalable du contrôleur.
- Afin de juger la conformité de réalisation du branchement, le contrôleur peut procéder à divers essais comme des tests d'étanchéité ou le passage d'une caméra ITV

F. Délivrance du « Certificat de conformité »

- A l'issue des travaux, l'entrepreneur transmet les photos de l'état de récolement avec minimum 3 photos.
- Sur base du contrôle sur site et de l'état de récolement, IPALLE délivre un « **Certificat de conformité** » ou un « **Certificat de non-conformité** » avec dans ce dernier cas, l'obligation par le demandeur de remédier aux manquements.

G. Garantie des travaux sur le domaine public

- Conformément au QUALIROUTES, les travaux effectués par l'entrepreneur accrédité sont garantis 5 ans.

H. Frais de suivi, de conseil et de contrôle par IPALLE

- Les prestations « IPALLE » s'élèvent à 193,60 € TVAC (*révisable annuellement*) par raccordement comprennent tant le suivi administratif et technique qu'une visite de contrôle sur site.
- Si nécessaire et/ou en cas de manquement du demandeur ou de son entrepreneur, des frais supplémentaires pourraient être demandés.
- Ces frais sont pris en charge par l'entrepreneur accrédité. Ils sont ensuite imputés dans le devis des travaux à charge du demandeur.
- Le paiement s'effectuera sur base de la facture transmise par IPALLE à l'entrepreneur accrédité.
- Veuillez noter que les travaux pour réaliser le raccordement à proprement parlé font l'objet d'une facturation distincte par votre entrepreneur accrédité

I. Coordonnées des gestionnaires publics éventuellement à consulter

Travaux sur une voirie régionale du SPW

- Direction des Routes de Mons
Rue du Jonquois 118
B-7000 Mons

Travaux sur une voirie (chemin de halage, etc.) ou raccordements avec exutoire dans un cours d'eau navigable

- Direction des Voies Hydrauliques, Direction des Voies Hydrauliques de Tournai
Rue de l'Hôpital Notre-Dame, 2
7500 Tournai

Raccordement avec comme exutoire est un ruisseau non navigable de 2ème catégorie géré par le service Provincial

- Hainaut Ingénierie Technique
Rue Saint-Antoine, 1
7021 Havré

Si l'exutoire est un ruisseau non navigable de 1ère catégorie

- SPW C.E.N.N.
Rue Achille Legrand, 16
7000 Mons

J. Tarif « Contrôle des charges d'urbanisme »

Grille de tarification des prestations IPALLE (20 février 2018) Tarifification de base	Contrôle sur site PU (€) HTVA	Contrôle sur site PU (€) TVAC
Gestion et suivi des raccordements particuliers à l'égout à majorer de 81,54 €/h le cas échéant (2 ^{ème} passage, etc.)	160,00 €	193,60 €
Nombre d' «Unités de logement » : 1 ou 2 en zone d'aléas d'inondation	210,69 €	254,94 €
Nombre de projets > 2 «Unités de logement » et/ou projet (dont projet industriel, ...) > 250 et < ou égal 1.000 m² imperméabilisés + réunions d'accompagnement (à 81,54 €/h)	263,37 €	318,68 €
Nombre de projets >5 «Unités de logement » et/ou projet (dont projet industriel, ...) > 1.000 m² et < ou égal à 3000 m² imperméabilisés + réunions d'accompagnement (à 81,54 €/h)	657,37 €	795,41 €
Nombre de projets >10 «Unités de logement » et/ou projet (dont projet industriel, ...) > 3000 m² et < ou égal à 5000 m² imperméabilisés + réunions d'accompagnement (à 81,54 €/h)	986,05 €	1.193,12 €
Nombre de projets > 20 «Unités de logement » et/ou projet (dont projet industriel, ...) > 5000 m² imperméabilisés + réunions d'accompagnement (à 81,54 €/h)	986,05 €	1.193,12 €
nombre de projets > 50 Unités de logement + réunions d'accompagnement (à 81,54 €/h)	2.300,78 €	2.783,94 €
nombre de projets > 100 Unités de logement + réunions d'accompagnement (à 81,54 €/h)	2.300,78 €	2.783,94 €

K. Annexes

- Liste des entrepreneurs accrédités par IPALLE.
- Formulaire de demande d'autorisation de raccordement au réseau.

Situation au 17/05/2018

LISTE DES ENTREPRENEURS ACCRÉDITÉS ⁽¹⁾ POUR LES TRAVAUX D'ÉGOUTTAGE ET DE RACCORDEMENTS PARTICULIERS À L'ÉGOUT À RÉALISER SUR LE DOMAINE PUBLIC



ENTREPRENEURS ACCREDITÉS SUR BASE DU CAHIER DES CHARGES N° SAC 2015.47

Numéro d'accréditation	Approuvé par le Comité sectoriel du	Description	Adresse	Ville / Commune	Tél.	GSM	E-mail	Nombre de raccordements en 2017
2015-01	15-mars-16	SPRL PETIT	Rue de la Croix Rouge 41	7740 PECQ	069/36 25 75		voirie@pierre-petit.be	40
2015-04	15-mars-16	TP HUBAUT sa	Grand Chemin 288	7531 HAVINNES	069/54 59 99		info@hubaut.be	34
2015-17	15-mars-16	TRAXECO	Rue de la Royenne 80	7700 MOUSCRON	056/34 84 46		contact@traxeco.com	28
2015-13	15-mars-16	Van Tieghem Terrassement	Rue d'Audregnies 87	7608 WIERS		0497/24 71 21	patrick.vtt@hotmail.com	18
2015-06	15-mars-16	VANDEWIELE Bernard	Cinquant 64	7890 ELLEZELLES	069/54 33 17	0475/41 03 80	vandewiele.bernard@skynet.be	15
2015-10	15-mars-16	SCIERIE DE MAINVAULT	Place 83	7812 MAINVAULT	068/64 64 08		fa505652@skynet.be	10
2015-08	15-mars-16	DELBART SA	Rue Saint Vincent 1	7950 LADEUZE	068/65 75 21		sa.delbart@skynet.be	9
2016-19	17-mai-16	DELABASSEE SPRL	Rue Haute Wimbreucq 9	7760 ESCANAFFLES	069/45 45 58		info@delabassee.be	9
2015-05	15-mars-16	SA VOISIN XAVIER	Rue des Ecoles 53	7911 HACQUEGNIES	069/86 86 38		michelvoisin77@gmail.com	7
2015-16	15-mars-16	JUFA SPRL	Avenue des Artisans 27A	7822 GHISLENGHIEN	068/28 13 02		julien.garnier@sat.be	6
2016-30	04-oct-16	SOGECO sprl	Chaussée du Risquons-Tout 538/2	7700 MOUSCRON	056/91 31 51		bruno@sogeco-sprl.be	5
2015-14	15-mars-16	COURRIERES SA	Rue Abel Roger 5A	7070 LE ROEULX	067/44 20 48		info@courrieres.be	2
2016-21	17-mai-16	PMP AMENAGEMENT sprl	Rue Delpierre 4a	7022 HARMIGNIES	065/34 03 40		paulinem@pmpamenagement.be	2
2016-26	17-mai-16	VANDOMME	Chaussée de Lessines 379	7060 HERRUES		0478/54 02 49	vandommejc@hotmail.be	2
2016-28	04-oct-16	Ent. F et D MABILLE	Rue des Chasses 52	7041 QUEVY	065/56 94 75	0474/44 43 45	entreprises.mabille@skynet.be	2
2016-29	04-oct-16	Degand Frédéric	Rue Bas de la Roë 3	7601 ROUCOURT		0496/95 69 52	fredericdegand@hotmail.com	2
2016-35	04-oct-16	SCULIER sa	Rue des Déportés de Vezon 5	7538 VEZON	069/44 34 35	0495/57 33 84	sculier.sa@gmail.com	2
2016-36	04-oct-16	Carrières & Terrassements sa	Chaussée de Maubeuge 449	7022 MESVIN	065/33 77 80		info@c-t.be	2
2016-39	04-oct-16	TRB	Rue des Croisiers 13 Bte 1	7712 HERSEAUX	056/85 05 05		info@tsav.be	2
2016-40	13-juin-17	sa GUY et DIMITRI FRANCOIS	Rue du Gros Tilleul 3	7604 BRAFFE	069/77 67 50		francois.guy.dimitri@tvcablenet.be	2
2015-02	15-mars-16	COLAS Belgium	Chemin de Foubertsart 131	7860 LESSINES	068/27 09 20		sudouest@colas.be	1
2015-07	15-mars-16	Entr. MOULARD	Mianvaing 7	7911 MONTROEUL AU BOIS	069/86 63 72		moulard.christophe@gmail.com	1
2015-12	15-mars-16	AM GROWEBO TACK BVBA	Steenstraat 141	8501 HEULE	056/35 07 83		info@growebo-tht.be	1
2015-15	15-mars-16	FAVIER SA	Rue Albert Mille 19	7740 PECQ	069/55 34 00		accueil@favier.be	1
2016-24	17-mai-16	DJS construct sprl	Rue de la Chapelle 28	7640 PERONNES		0479/60 30 42	sandy.deroubaix@hotmail.com	1
2016-25	17-mai-16	TPM sa	Avenue du Château 92	7700 MOUSCRON	056/33 25 70		contact@tpmmouscron.com	1
2016-32	04-oct-16	DEROUBAIX sa	Avenue Gaston Biernaux 23	7740 PECQ	069/55 83 53		jd.deroubaix@skynet.be	1
2016-33	04-oct-16	Travaux & Terrassement du Tournais sa	Rue des Bastions 8	7500 TOURNAI	069/23 36 45		t.t.t@skynet.be	1
2017-44	21-févr-17	CAP-EGOUT	Rue de la Jonction 86	7390 QUAREGNON		0496/29 94 85	info@cap-egout.be	1
2017-51	11-déc-17	VERHAEGH Cédric	Chaussée d'Audenarde 52	7742 HERINNES	069/55 65 91	0474/78 31 94	cedricverhaegh@yahoo.fr	1

Situation au 17/05/2018

LISTE DES ENTREPRENEURS ACCRÉDITÉS ⁽¹⁾ POUR LES TRAVAUX D'ÉGOUTTAGE ET DE RACCORDEMENTS PARTICULIERS À L'ÉGOUT À RÉALISER SUR LE DOMAINE PUBLIC



ENTREPRENEURS ACCRÉDITÉS SUR BASE DU CAHIER DES CHARGES N° SAC 2015.47

Numéro d'accréditation	Approuvé par le Comité sectoriel du	Description	Adresse	Ville / Commune	Tél.	GSM	E-mail	Nombre de raccordements en 2017
2015-03	15-mars-16	TRBA	Rue de l'Europe 6	7600 PERUWELZ	069/77 95 95		trba@trba.be	0
2015-09	15-mars-16	SAT	Avenue des Artisans 27A	7822 GHISLENGHIEN	068/281 302		sat@sat.be	0
2015-11	15-mars-16	NV J VANDENBUVERIE	Spildoornstraat 16-20	8792 DESSELGEM	056/71 19 37		info@vandenbuverie.be	0
2016-18	17-mai-16	Nicolas BRAEM sprl	Rue de l'Ancienne Place 86	7784 BAS-WARNETON		0475/81 10 59	m.cottet@nicolasbraem.com	0
2016-20	17-mai-16	TRAVAGRI scr1	Rue Royale 49	7904 TOURPES	069/67 10 88		travagri@skynet.be	0
2016-22	17-mai-16	Les Jardins du Pays Vert sprl	Chemin du Manage 5	7822 MESLIN L'EVEQUE	068/33 83 79	0475/84 83 79	flex.hydrau@gmail.com	0
2016-23	17-mai-16	POLYPRAXIS sprl	Rue Chercquefosse 6	7500 TOURNAI	069/75 22 37		david.pollet@gmail.com	0
2016-27	17-mai-16	CARDOEN sa	Rue d'Houthem 38	8980 ZONNEBEKE	057/46 64 22		cardoen.nv@skynet.be	0
2016-31	04-oct-16	CNOCKAERT nv	Chemin De Langemarcq 1	7780 COMINES	056/31 12 93		info@cnockaertconstruct.be	0
2016-34	04-oct-16	QUINTELIER	Route Provinciale 62	1301 WAVRE	010/23 54 66		info@quintelier.biz	0
2016-37	04-oct-16	SODRAEP	Rue Saint-Bernard 60-62	1060 BRUXELLES	02/345 99 09		sodraepinfo@sodraep.be	0
2016-38	04-oct-16	WIAME NET sprl	Rue du Zémont 32	5030 LONZEE	081/60 06 75		isabelle@wiamenet.be	0
2016-41	21-févr-17	JEROEN SPEYBROUCK	Rue du Sart 7	7760 POPUELLES	069/66 63 83		jeroen.speybrouck@skynet.be	0
2017-42	21-févr-17	WANTY sa	Rue des Mineurs 25	7134 PERONNES-LEZ-BINCHE	064/31 12 12		info@wanty.eu	0
2017-43	21-févr-17	spr1 TRAVAUX HERSEAUTOIS TACK Frères	Rue Saint Roch 8	7712 HERSEAUX	056/35 07 83		info@arowebo-tht.be	0
2017-45	13-juin-17	spr1 Jacky DELEM	Rue Humont 69	7901 THIEULAIN	069/66 68 76		-	0
2017-46	13-juin-17	FJC-METUBEL sa	Route du Grand Peuplier 10B	7110 STREPY	064/23 74 74		info@fjc-metubel.com	0
2017-47	13-juin-17	DUFOUR sa	Rue Terre à Briques 18	7522 MARQUAIN	069/89 10 10		info@dufour-cranes.com	0
2017-48	13-juin-17	spr1 HOMERIN WILLY	Place 3	7972 ELLIGNIES-SAINTE-ANNE	069/68 83 34		-	0
2017-49	13-juin-17	AGRITERRASSEMENT sprl	Rue Delvourgue 29	7760 VELAINES	069/85 93 85		-	0
2017-50	13-juin-17	EGOUTTAGE FRAGAPANE ADRIANO sprl	Rue César 43	7170 BOIS D'HAINÉ		0488/24 70 07	info@egouttage-fragapane.be	0
2017-52	11-déc-17	DECONINCK Bertrand	Rue des Combattants d'Havannes 17	7531 HAVINNES		0484/84 32 03	bertranddeconinck@outlook.be	0
2017-53	11-déc-17	BAERT Dimitri	Rue des Cordes 7	7760 VELAINES	069/45 55 15	0479/32 22 15	-	0
2017-54	20-févr-18	Entreprises J.SAMSON	Rue Du Château 34	7780 MOLENBAIX	069/45 43 17		samson_julien@hotmail.com	0
2017-55	20-févr-18	nv KOCH-OCKIER	Meuleberg 2	8573 ANZEGEM-TIEGEM	056/68 02 49		info@koch-ackier.be	0
2017-56	20-févr-18	spr1 BAUTERS	Mont 109	7890 ELLEZELLES		0475/24 79 66	bauterskurt@gmail.com	0
2017-57	PROVISOIRE	spr1 DEWAELE & FILS	Rue de l'Eglise 17	7730 ESTAIMPUIS	056/48 69 29	0475/87 42 94	ets.dewaele@belgacom.net	0
2017-58	PROVISOIRE	VAN PUYVELDE Laurent sprl	Hameau de la Houzée 38	6536 THUILLIES	071/53 49 25		stephanie@lvp-piscines.be	0
2017-59	PROVISOIRE	COLBRANT Christophe sprl	Rue Saint-Jacques 34	7900 GRANDMETZ		0498/79 49 42	christophe.colbrant@skynet.be	0

(1) Pour toute demande d'accréditation, veuillez contacter Monsieur J. Grimmonpré ou Monsieur J-F. Bourghelle ou Monsieur D. Thomas au 069/845 988.

REFERENCE
IPALLE :

Date de réception de la
demande



FORMULAIRE DE DEMANDE D'INTERVENTION SUR LE RÉSEAU D'ÉGOUTTAGE (RACCORDEMENT PARTICULIER, RÉPARATION,...) & CONTRÔLE DES CHARGES D'URBANISME

Date de la demande

INFOS DEMANDEUR

(A COMPLETER PAR LE DEMANDEUR)

Identité (nom et prénom) / Forme juridique

Adresse (rue) (n°&bte)
(code postal) (localité)

Téléphone

Email

Le demandeur est-il le propriétaire (OUI / NON)

INFOS BATIMENT / PARCELLE A RACCORDER

(A COMPLETER PAR LE DEMANDEUR)

Adresse du raccordement

Rue, n° et boîte Parcelle cadastrale (voir acte notarial)

Localité

Année de construction - Année de transformation -

N° du Permis d'urbanisme Date: (ou) sans objet

Affectation du bien à raccorder Logement Activité commerciale (Merci de préciser la nature de l'activité)

Profession libérale Activité industrielle (Merci de préciser la nature de l'activité)

Potentiel maximum de l'activité (Charge polluante)

Nombre d'occupants

Citerne d'eau de pluie OUI NON Si oui, Volume m3

Station d'épuration individuelle OUI NON

ORGANISATION DES TRAVAUX ET DU CONTRÔLE

(A COMPLETER PAR LE DEMANDEUR)

Par la présente, j'autorise les agents techniques à contrôler sur place l'authenticité de ma déclaration en ce compris les charges d'urbanisme imposées.

Je souhaite faire effectuer les travaux de raccordement durant la période suivante (mois / année) ____ / 20__

Vous trouverez annexe(s) à ma demande de raccordement, soit

Je demande également le contrôle de ma "Station d'épuration individuelle" lors du raccordement afin d'éviter des frais de déplacement

(OUI / NON / SANS OBJET)

Annexes à joindre obligatoirement

Annexe 1 : ENTREPRENEUR ACCREDITE + DEVIS

Annexe 2 : SCHEMA D'IMPLANTATION

Annexe 3 : RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

Annexes complémentaires

Plan(s) d'égouttage de l'habitation

La copie du « Permis d'urbanisme »

Autre

Commentaires particuliers concernant la demande

-

-

-

-

-

-

Je m'engage à respecter les prescriptions techniques et administratives reprises dans le "Document II" version du __ / __ / 20__

Disponible sur le lien <http://www.ipalle.be/Services/Raccordementalegout.aspx>

Je m'engage à payer les frais couvrant les conseils, le suivi et le contrôle du raccordement.

Ceux-ci seront à honorer avant le commencement des travaux sur base d'une facture d'IPALLE (*1).

Fait à, le __ / __ / 20__

(Signature du demandeur)

(*1) 193,60 € TVAC par raccordement + 81,54 €/heure par visite supplémentaire

ENTREPRENEUR ACCREDITE (Annexe 1)

(A COMPLETER PAR LE DEMANDEUR)

- Comme l'impose le Code de l'Eau, seuls les entrepreneurs accrédités et désignés par IPALLE sont autorisés à effectuer des travaux sur le domaine public.
 - En annexe, vous trouverez la liste des entrepreneurs accrédités par IPALLE.

IDENTITE (nom & prénom / Société) _____

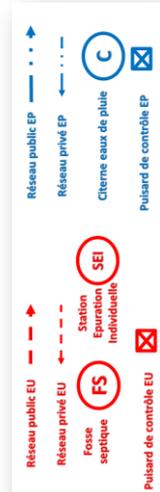
MODELE DE DEVIS DE RACCORDEMENT PARTICULIERS SUR RESEAU PUBLIC						
N° poste	Référence	Description	Type	Unité	Quant	Prix unitaire
VERSION 23/01/2015						
1	D1001*	Travaux préparatoires: installation de chantier (arrêté de police, autorisation d'occuper le domaine public, plans d'impétrants, mesures de sécurité, état des lieux avant et après travaux, etc.)	FORFAIT	FORFAIT	1,00	
2	D4112*	Sciage de tous les revêtements (pavage, dallage, béton, hydrocarboné)	FORFAIT	m		
3	D4321-E*	Démolition sélective de tous les revêtements (pavage, dallage, béton, hydrocarboné, empierrement, etc.) sur toute leur épaisseur, épaisseur avec évacuation y compris les fondations et sous fondations	FORFAIT	m2		
4	D6121-R*	Démolition / démontage sélective de bordures, en vue du réemploi à défaut du réemploi, avec fourniture d'éléments neufs	FORFAIT	m		
5	D6220-C	Démolition / démontage sélective des filot d'eau, en vue du réemploi à défaut du réemploi, avec fourniture d'éléments neufs	FORFAIT	m		
6	E6111-E*	Terrassement pour canalisation de raccordement et puisards, toutes profondeurs avec évacuation des terres en site autorisé	FORFAIT	m		
7	I4121*	Tuyau de raccordement, Diamètre à préciser..... Matériau à préciser.....	FORFAIT	m		
8	I4231*	Raccord par carottage et pièce de piquage sur tuyau existant	FORFAIT	p		
9	I4350*	Raccordement : dispositif de repérage des raccordements (puisard de contôle 30 x 30 cm) 1 pour les Eaux usées et 1 pour les Eaux pluviales en limite du domaine public	FORFAIT	p		
10	E9134*	Terrassement pour canalisation: supplément pour remblai spécial en matériaux de sous-fondation	FORFAIT	m		
11	D4321-E*	Remise en état pristin de tous les revêtements (pavage, dallage, béton, hydrocarboné, empierrement, etc.) sur toute leur épaisseur y compris les fondations et sous fondations	FORFAIT	m2		
12	D6121-R*	Remise en état pristin de bordures le cas échéant avec fourniture d'éléments neufs	FORFAIT	m		
13	D6220-C*	Remise en état pristin de filets d'eau le cas échéant avec fourniture d'éléments neufs	FORFAIT	m		
14	autre					
15	autre					
16	autre					
Cochet de l'Entrepreneur						
<div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 100px; margin: 0 auto;"></div>						
TOTAL						
TVA						
TOTAL TVAC						

EXEMPLE

SCHEMA D'IMPLANTATION (Annexe 2)

(A COMPLETER PAR LE DEMANDEUR)

N.B. : Éléments à reprendre :
1. EXISTANT + EN PROJET : Nom de la rue, schéma des bâtiments voisins, égout public, fossé (si existant), réseau privatif, réseau public, des puisards de contrôle, le circuit d'évacuation des eaux usées et pluviales, etc



RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE (Annexe 3)

(A COMPLETER PAR LE DEMANDEUR)

Je joins obligatoirement à ma demande

- | | | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|--|
| <input type="radio"/> PHOTO 1 (Façade) | | | | | | |
| <input type="radio"/> PHOTO 2 (Accotement / trottoir / bordure / Filet d'eau au droit du raccordement) = ETAT DES LIEUX DU DOMAINE PUBLIC AVANT TRAVAUX !! | | | | | | |
| <input type="radio"/> PHOTO 3 (voirie au droit du raccordement) = ETAT DES LIEUX DU DOMAINE PUBLIC AVANT TRAVAUX !! | | | | | | |
| <input type="radio"/> PHOTO 4 ou + (autres éléments intéressants) | | | | | | |

Fin du formulaire à compléter par le demandeur